



"LA MAIN DANS LA MAIN: Bureau de dépôt :5000 NAMUR MAIL- Prix :1Euro -Mensuel n° 306 Juin 2013 Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin 5000 Namur

P705187

AU PARLEMENT COMME CHEZ NOUS...



Eh oui, malgré tout ce qu'on entend ces derniers jours, le Parlement wallon nous a ouvert ses portes, ce 30 mai, pour un temps d'échanges et de dialogue sur un thème actuel : « Un habitat durable pour tous ! ».

En démocratie, c'est particulièrement heureux et incontournable que les représentants élus du peuple, entendent le point de vue des plus pauvres, via leurs organisations, et en tiennent compte.

Nous remercions les parlementaires et les délégués qui nous ont rejoints ce matin-là dans leurs locaux. Mais comment être sûr que nous avons été compris ? Une fois de plus, nous avons l'impression que nous vivons dans des mondes tellement étrangers.

La rencontre prendra le temps qu'il faudra, nous reviendrons !

Des militants

N° 306

SOMMAIRE



L • S • T

**LUTTES
SOLIDARITÉS
TRAVAIL**

Rue Pépin, 27 • 5000 Namur

Tél. : 081/ 22 15 12

Cpte : IBAN BE 67 0013 3858 9387

Bureau de dépôt :
5000 NAMUR MAIL
P 705187

Prix : 1 Euro
Mensuel n° 306
Juin 2013

Ed. resp. : Andrée Defaux
64, rue Pépin 5000 Namur

- Fédération	2/3
• Un habitat pour tous	
- Ciney-Marche-Jemelle	4
• Suivre une formation	
- Namur	5
• Je le cache	
- Namur	6
• D'ici ou d'ailleurs	
- Fédération	7
• Echo du journal	
- Andenne	8
• Les actes du colloque	
- Hors cadre	9
• Les carnets en fil	
- Ça se passe	
- Petites nouvelles	10

EDITORIAL

UN HABITAT DURABLE POUR TOUS

Fin mai, nous avons rencontré des députés du Parlement wallon.

Le logement, une nécessité vitale, et un droit fondamental, reconnu comme tel dans la Déclaration Universelle des Droits de l'homme et la Constitution belge. Répétons-le encore une fois. Mais trop souvent sa mise en œuvre est limitée, notre vie en témoigne..

LE DIFFICILE ACCÈS AU DROIT AU LOGEMENT

Comment expliquer le défaut d'accès au droit au logement ? Nul n'en doute, c'est la manière dont la société actuelle se développe, et qui implique une mauvaise répartition des richesses, ainsi qu'une détérioration de l'environnement. Le logement est devenu une marchandise, objet de spéculation et donc inaccessible aux plus pauvres.



Débats avec les Parlementaires

Différentes lois encadrent ce droit au logement. Elles ont pour but de favoriser son accès. Pour nous, il était essentiel de questionner ces lois au départ de ce que l'on connaît bien : nos vies. Ces expulsions pour cause d'insalubrité, la difficulté de trouver un logement, les demandes de remboursement des ADel, la mise en place du plan habitat permanent, les compteurs à carte, les loyers exorbitants, les refus du propriétaire parce que l'on a un revenu ou une caution émanant du CPAS...

On a questionné ces législations qui produisent la misère. On était là pour mettre en avant les implications des lois actuelles, et aussi les contradictions entre la loi, et son application.

Trop souvent les parlementaires légifèrent et ne se rendent pas compte des effets négatifs, parfois même catastrophiques sur la vie des gens. Si l'on ne prend pas en considération la problématique du logement au départ de ce qui se vit actuellement, au départ de nos conditions de vie, cela va empirer.

«Différentes lois encadrent ce droit au logement. Il est essentiel de questionner ces lois au départ de ce que nous vivons.»

UN DIALOGUE

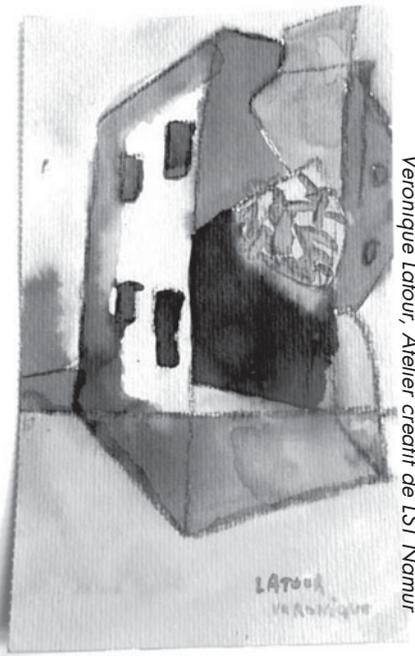
Il y a eu le 17 octobre 2012, Journée Mondiale du refus de la Misère sur le thème : « *Droit au logement : simplement s'abriter ou habiter durablement quelque part ?* ». Déjà, nous étions nombreux à nous être mobilisés au Parlement wallon.

En écho à cela, nous avons écrit un papier expliquant notre regard sur l'habitat : le plaidoyer habitat durable*. Nous l'avons construit avec différentes associations membres d'Associations 21**. Une fois écrit et publié, il était important de transmettre ce plaidoyer aux députés wallons et de pouvoir en discuter avec eux.

Nous avons donc sollicité une rencontre au Parlement wallon. Elle a eu lieu le jeudi 30 mai. Nous étions environ quarante personnes: des membres d'ATD, d'Associations 21, de LST, soutenus également par un groupe de TSE-Luxembourg (merci !). Six parlementaires et deux conseillers étaient là pour nous entendre et échanger avec nous. Les paroles construites collectivement à ATD et LST ont été apportées par quelques délégués qui résistent au quotidien à la misère.

* **Le plaidoyer habitat durable.** En 2010, nous nous sommes retrouvés avec d'autres associations membres d'Associations 21 pour confronter nos visions et construire ensemble un écrit regroupant nos analyses et revendications sur l'habitat. Ce plaidoyer commun qui met l'accent sur le logement public, les possibilités de lutter contre la pauvreté par le logement, l'impact des matériaux de construction, l'importance des normes de produits, l'accès à l'énergie et aux économies d'énergie, ainsi qu'à l'eau... Il est disponible dans nos locaux ou sur notre site internet.

** **Associations 21** est une plate-forme d'associations wallonnes et bruxelloises. LST en est membre. D'autres associations sont présentes, actives dans différents secteurs comme le développement durable, l'environnement, l'aménagement du territoire, la santé, la culture, l'économie sociale, l'éducation, les relations Nord-sud, les droits humains... Depuis 2005, nous nous concertons sur les enjeux du développement durable, pour une meilleure compréhension mutuelle et pour pouvoir défendre des positions concertées face aux interlocuteurs publics et aux partenaires sociaux.



Véronique Latour, Atelier créatif de LST Namur

FEDERATION

CE QU'ILS EN DISENT

« Souvent, les lois se retournent contre nous faute de budget adéquat. Pourtant, le non-respect du droit au logement coûte cher. Par exemple, le plan Habitat Permanent devrait aider les personnes qui le souhaitent à quitter les campings et les domaines où la vie est difficile pour avoir un meilleur logement. Mais les budgets ne suivent pas pour assurer un vrai droit au logement. Alors, nous voyons comme résultat de ce plan, que des personnes, des familles sont expulsées, leurs caravanes détruites, elles perdent le peu qu'elles avaient. » *Fernand*



« C'est important ce qui s'est passé ce matin. C'est important qu'on ait eu la parole. C'est vraiment bien. On a pu parler. Après est-ce qu'on a été entendu ? Je crois. C'est important qu'ils entendent ce que l'on vit. » *Emmanuel*



La délégation d'ATD. / Echanges au Parlement wallon.

« Par rapport à l'adresse de référence. Le cpas ne veut pas me donner accès à l'adresse de référence. Du coup, je ne peux pas avoir accès à mes revenus de la Vierge noire. Du coup, pas de revenus, pas de logement. Pas de logement ? Le retour de mes enfants est compromis. Comment je fais ? » *Didier*

« Quand l'assistante sociale vient et dit « peut-être qu'il faut penser à un logement ou un placement ». La contrainte, là, on la sent. C'est l'accumulation de toutes ces règles, qui au lieu de nous aider nous entassent. » *Marc*

« Vos réflexions sont issues du vécu. Pour différentes raisons, nous n'entendons pas assez le vécu des gens. Ce que vous dites est une nourriture pour nous. En entendant les témoignages, je prends conscience que nos réglementations donnent parfois une double claquette aux plus pauvres. » *M. Langendries, député CDH*

« Je trouve important ce moment d'éclairage, un temps de rencontre qui soit un temps de suivi politique... Toute politique a besoin d'évaluation. » *Mme Linard, députée écolo*

« Merci pour votre présence, votre invitation, ce travail et votre action que vous menez depuis de nombreuses années. Ce travail doit nous servir. » *Mme Meerhaeghe, députée écolo*

HABITAT DURABLE ?

L'habitat durable, pour nous, intègre notre logement mais aussi notre quartier et les infrastructures de notre ville. Il s'agit de notre cadre de vie dans son ensemble. La première étape vers un habitat durable est de bénéficier d'un logement décent qui nous permette de maintenir vivant le lien social, de préserver notre santé et de vivre dignement sur la base de nos revenus.

« Quand il y a des expulsions bien souvent, on se soutient. J'ai connu des gens que l'on veut aider, accueillir, et bien on ne peut pas. Rien que pour la domiciliation, pour eux avoir droit au CPAS, automatiquement, on nous enlève les 3/4 de notre chômage. Comment pouvons-nous leur tendre la main sans danger ? » *Marcelle*

« Le droit à la solidarité est nié pour les plus pauvres. » *Luc*

« Dans le cadre du plan HP, il faut s'appuyer sur le principe de départ volontaire pour construire la résistance. Il n'y a pas de déménagement obligatoire. » *Mme Meerhaeghe, députée écolo*



Après la rencontre avec les parlementaires, nous nous sommes retrouvés autour d'un café. Le moment de partager impressions et analyses.

CINEY-MARCHE-JEMELLE

SUIVRE UNE FORMATION

Des questions, des craintes, des espoirs...

AVOIR UN TRAVAIL

J'ai 51 ans, je suis mère d'une famille nombreuse. Nous vivons de mes allocations de chômage et des allocations familiales.

Je n'ai plus de travail depuis de nombreuses années parce que j'élève seule mes enfants. Et surtout je dois faire face à de gros problèmes de santé. J'ai d'ailleurs une reconnaissance de handicap à plus de 33% pour des problèmes de dos.

À la base, j'ai une formation d'aide aux personnes, mais avec mes problèmes de dos et de hernie notamment, ce n'est plus possible de rechercher du travail dans ce secteur.

«Retrouver du travail pour ma propre fierté, pour qu'on me regarde autrement»

Pourtant, maintenant que les enfants sont plus grands, je voudrais retrouver du travail. Pour ma propre fierté et pour qu'on me regarde autrement. Pour ne plus vivre dans la peur des contrôles de l'ONEm. Et aussi pour que les fins de mois ne soient pas aussi difficiles.

POURQUOI ME FORMER ?

Comme je suis chômeuse de longue durée je suis concernée par le Plan d'accompagnement des chômeurs. Pour ne pas me faire exclure et perdre mes allocations, je dois prouver que j'effectue une série de démarches pour retrouver un emploi.

C'est dans ce cadre que j'ai reçu du Forem, une invitation à me rendre au Salon de l'emploi. En circulant à travers les stands avec une copine, j'ai repéré une formation qui m'intéresse.

Elle n'est pas qualifiante et je suis consciente que cela ne m'aidera pas beaucoup à trouver du travail.

Mais je sens aussi que c'est important pour moi de sortir de la maison, de bouger, d'avoir à nouveau un projet à moi.

J'AI DES QUESTIONS...

Même si c'est important pour moi de continuer à me former, j'ai quand même pas mal de questions qui me tournent en tête.

A plus de 50 ans est-ce encore possible de retrouver du travail ?

Qu'est-ce que je risque si je dois abandonner la formation, pour raison de santé par exemple ?

Comment je vais m'organiser avec les enfants pendant les périodes de vacances ?

Comment poursuivre ce qui est mis en place au niveau santé et équilibre familiale ?



ET DES CRAINTES

Pendant les permanences à Jemelle, nous avons discuté de ces différentes questions. On a chacun parlé de nos expériences et on a cherché ensemble à répondre aux questions que cela soulève.

«J'ai quand même pas mal hésité à m'inscrire à cette formation parce que je me suis rendue compte que cela pouvait être très piégeant.»

D'un côté, si je ne prouve pas que je mets des choses en place pour retrouver de l'emploi, notamment en suivant une formation, je risque fort de me faire exclure du chômage.

Mais si je commence la formation et que je dois m'absenter trop régulièrement

ment à cause de mes ennuis de santé ou parce que je dois rester à la maison quand un des enfants est malade ou l'accompagner chez un médecin ou un spécialiste, je risque aussi d'être sanctionnée.

Tout au long de ma vie, j'ai toujours dû mettre en place des astuces pour pouvoir joindre les 2 bouts et élever mes enfants. Depuis qu'ils sont tout petits, je me bats contre les services sociaux pour garder ma place de maman.

«J'ai très peur qu'une sanction de l'ONEm vienne encore plus fragiliser ma situation et l'unité de ma famille.»

Même si c'est moi qui décide de faire la formation, si les pressions sont trop fortes et que je finis par péter les plombs, c'est moi qui serai condamnée et sanctionnée.

MAIS AUSSI DES ESPOIRS...

Après avoir essayé de peser le pour et le contre, j'ai décidé de m'inscrire à la formation. J'ai pris contact et j'ai été retenue ! Pour moi c'était déjà une petite victoire parce qu'à mon âge, je n'y croyais pas trop.

La formation a débuté fin avril, pour 6 mois à raison de 3 jours par semaine.

Je suis très contente des premiers contacts avec les formatrices et les autres femmes en formation. On s'entend toutes bien.

«Je retrouve de l'assurance.»

J'ai déjà appris pas mal de choses. Je suis arrivée à réaliser des travaux de couture que je ne pensais pas être capable de faire.

Ce que je souhaite surtout c'est de trouver la force pour pouvoir assumer cette formation en plus de ma vie de famille, mon ménage, la scolarité des enfants, ma santé et celle des enfants...

Véronique

Julie nous raconte le conte des douze frères de Grimm. C'est à partir de cette soirée contée que nous baserons le week-end.



Voilà deux sœurs qui se parlent, qui se racontent leur secret, qui s'entraident, qui s'aiment énormément. Le secret, c'est un secret dur à confier car il y a certaines personnes qui sont capables de répéter à tout le monde ce qu'on leur dit ! Je trouve ça formidable que deux sœurs s'entraident comme ça.



Les petits jeux de théâtre où chacun a pu s'exprimer, discuter, partager, ... Un moment très drôle et sympa à passer entre AMIS !



Et puis, régulièrement, nos rassemblements, nos mises au point et nos jeux du « loup-garou »



Une soirée animée par un roi et une reine de conte! S'associer pour leur trouver un drapeau!



Pascale nous explique le jeu que nous allons faire pour créer notre conte d'aujourd'hui.



Parfois je me demande la direction que l'on doit prendre dans la vie. Mystère.

NAMUR

SECRET... JE LE CACHE

C'est en avril que le groupe des jeunes de LST est parti en week-end. Détente, nature, vie ensemble, rire et échanges et continuité de notre projet sur le logement en passant par... Mystère! On veut dire des choses qui ont de l'importance, mais qu'on cache, ou qu'on se cache. Et tout ça par le biais de la photo, du conte et du théâtre.

C'est l'histoire d'une femme qui vit seule avec ses trois enfants. avec le chômage, la famille a de quoi vivre dans une petite maison dans un village où il n'y a pas de réseau et ça fait chier. Elle s'appelle Marguerite parce que je l'aime, un peu, beaucoup, tendrement...

Les trois enfants sont des filles, des triplées. Elle leur a donné les noms des pierres précieuses : Topaze, Ruby et Diamant. Ses filles, c'est précieux pour elle.

Marguerite les a eues quand elle avait 15 ans. Elle ne leur a pas caché la vérité, ce n'était pas facile pour elle, elle n'a pas pu connaître d'adolescence, pas pu sortir avec les copains, sortir en boîte... elle s'est occupée de ses bébés, de les faire vivre.

depuis, elle est très protectrice avec ses filles.

Mais les filles sortent quand même! Elles sortent le soir par la fenêtre....

SUPER WEEK-END

C'est ainsi que commence l'histoire inventée pendant le Week-end. C'est un début de travail. Nous y avons mis des éléments qui nous touchent : la famille, l'amour et l'amitié, l'adolescence, les rumeurs, les décisions difficiles à prendre, notre chez-moi, la confiance, avoir un enfant, s'amuser et rire ...

Maintenant, nous le retravaillons par le théâtre et les dessins.



On a réalisé des photos par apport à notre histoire. Trouver le bon angle, la bonne vue.



On a beaucoup photographié. Même des personnes. On leur a demandé pour les photographié et elles ont dit oui.

Voici 2 personnes qui s'entraident dans une montée pleine de cailloux. Quelqu'un aide la fille dans cette montée dure, dangereuse. Elle était tombée à plusieurs reprises ! Franchement je trouve ça magnifique, galant.



Nous étions dans un cadre magnifique avec une vue fabuleuse. Là-bas régnait la paix... Heu... la paix mais aussi les discussions, les humeurs, et les réconciliations



NAMUR

D'ICI OU VENUS D'AILLEURS... MÊMES COMBATS

Le défi de réunir sa famille



Des personnes regardent un film sur l'immigration à la permanence

Qu'il s'agisse du combat de vivre en famille ou de lutter contre l'exploitation, certains immigrés sont face aux mêmes difficultés que les familles belges pauvres.

VIVRE EN FAMILLE

A LST nous parlons souvent du défi que cela représente de vivre dans une famille unie, sans que les enfants ne soient placés pour des raisons de pauvreté. Dernièrement, à la permanence de LST on a invité Jojo Burnotte (FGTB) pour en savoir plus sur les réalités des personnes qui proviennent d'autres pays et qui vivent en Belgique.

«On a été surpris d'apprendre que la première raison, actuellement pour venir s'installer en Belgique, c'est pour réunir les différents membres de la famille».

Une militante

Se retrouver en famille est aussi une priorité pour eux lorsque tout le monde n'a pu faire le voyage en même temps. Et ce n'est pas si simple de réunir la famille légalement. Il faut notamment avoir un revenu suffisamment élevé et un logement suffisamment grand.

DES CONDITIONS DE TRAVAIL AU RABAIS

Les conditions d'accès à notre pays sont de plus en plus sévères. Or, leurs conditions de vie sont si mauvaises dans leur pays et leur espoir d'accéder à une vie meilleure est si grand que les migrants ne s'arrêtent pas aux portes de l'Europe parce qu'elles leur sont fermées. Alors, ils tombent dans la clandestinité. Des employeurs peu scrupuleux tirent profit de cette main d'œuvre désespérée.

Par ailleurs, une entreprise belge peut, en toute légalité, créer une filiale dans un pays européen avec une législation sociale moins développée.

Par ce canal détourné, elle fait venir des travailleurs en Belgique qui ne bénéficient que du niveau de la sécurité sociale de leur pays d'origine. De ce fait, ils coûtent beaucoup moins cher et leurs employeurs remportent les marchés de travail. LST coopérative en sait quelque chose de cette concurrence.

Les plus pauvres belges font aussi souvent l'expérience de cette exploitation économique. Exemple :

«Dans les années 1970, on venait cher-

cher des travailleurs précarisés qui logeaient au «55» (lieu d'hébergement à Namur) pour nettoyer les cuves de produits dangereux chez Solvay. Un travail très dangereux et non déclaré».

Jojo

AU-DELÀ DES DISCOURS SIMPLISTES

Le discours de l'extrême droite se banalise. On nous fait croire que les étrangers sont responsables de tous nos maux. A LST nous constatons hélas que la misère divise.

Or, à l'échelle du monde, les 20% les plus pauvres ne perçoivent que 1,4% des revenus. Et à l'inverse les 20% les plus riches s'accaparent plus de 80% des richesses (UNDP, 1992). Ces chiffres s'expliquent par l'exploitation des plus pauvres au profit de certains. C'est ça qui doit nous mobiliser pour lutter ici et ailleurs, peu importe notre nationalité.

Dans un prochain numéro de ce journal, nous donnerons la parole à des personnes immigrées pour faire écho de leur parcours.

Claudine et Marie



**QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE,
LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU
CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE A LIRE.**

ECHO DU JOURNAL EN CHANTIER

FEDERATION

La Main dans la Main en chantier continue doucement

Les avis et les réflexions «percolent», comme on le dit à LST, dans les différents lieux.

Mais déjà, MERCI de vos réponses!

En voici quelques une épinglées, avec pour certaines, une réponse de l'équipe journal.

LE JOURNAL

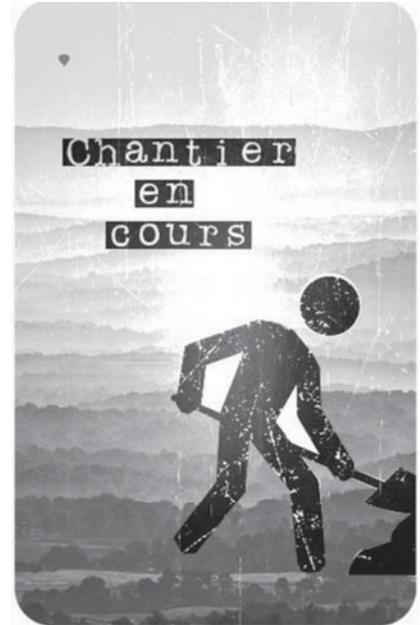
« C'est un journal de proximité. Un journal de droit civil. Un journal qui témoigne de la misère et de la possibilité de s'en sortir. »

« C'est important ce que vous faites, heureusement que vous êtes là, qu'on a le Journal. Avant on n'avait rien, on n'avait pas tout ça pour se défendre... »

« Il rappelle l'importance pour "des pareils à nous autres" d'oser nous mettre ensemble. »

« Ca porte une parole plus loin que toi tu peux aller ! Ca peut porter ce que toi tu aurais envie de dire ailleurs... »

« C'est de la vraie information. Ca nous permet d'être mieux informés sur ce qui se passe au niveau de la pauvreté. C'est une information fiable. Ca nous permet de partager nos idées. Et de constater qu'un problème n'est pas lié qu'à une région. Ca se vit aussi ailleurs. Mais on voit qu'il y a des pratiques différentes. »



LES ARTICLES

« C'est important de mieux aérer. Il y a parfois trop de texte. »

« Parfois, les articles sont un peu trop longs et difficiles à comprendre. »

« On pourrait définir les mots difficiles. »

R: Se le dire et se le rappeler, notre journal c'est un partage, aussi. Etre lisible c'est important. On l'a beaucoup entendu lors des échanges. Du coup, on y veille d'autant plus. Si jamais cela nous échappe de temps en temps, n'hésitez pas à nous le rappeler !

« Moi, je travaillerais la première et la dernière page. (titre; présentations) »

« Concernant la page « nos droits », il faut la garder c'est important. Mais pour moi il faudrait ajouter une demi-page pour expliquer les institutions : l'Europe, l'ONEm, les Parlements... Leurs missions, quels pouvoirs ils ont... Faudrait une rubrique qui explique les institutions parce qu'on ne maîtrise pas assez et c'est compliqué de comprendre ça tout seul. »

Réponse de l'équipe journal : On en discute aussi ! Merci des bonnes idées pour gagner de l'espace, comme supprimer les doublons. On vous fait signe dès que l'on a des propositions à faire.

R: On retient bien. Cela suppose effectivement de pouvoir avoir des notes d'explications quand on aborde l'une ou l'autre institution dans l'article. On essaiera. Si quelqu'un se sent d'écrire à ce sujet, on est preneur d'un coup de main ou d'un coup de plume !

LA FORME

« Le papier pourrait être en couleur pour donner un éclat. Est-ce que cela coûte plus cher ? Cela attire peut-être plus ? »

R: Couleur ou pas couleur ? Beaucoup se sont dit que mettre de la couleur serait chouette : pour que ce soit « moins triste », « moins mortuaire », « plus esthétique ». En en discutant on s'est vite rendu compte que la couleur, ça coûte beaucoup plus cher aussi. On réfléchit à une manière de le rendre plus « chaud », tout en restant en noir et blanc. Si vous avez des idées, dites les-nous! Parallèlement, quelques uns ont parlé du format. Certains pour dire qu'ils verraient bien La Main dans la Main en plus petit, d'autres pour dire que le format en grand leur plaisait très fort. On se donne encore le temps de réfléchir, et en attendant on garde ce grand format.

« Pour les photos, je trouve qu'on devrait mettre une légende en-dessous. En tout cas quand ce sont des photos lors d'une réunion, d'un rassemblement, d'une manifestation : j'aime bien de savoir de qui il s'agit, où ça se passe, qu'est-ce qui se passait et où ça se passait. »

R: Quelle bonne idée ! On s'y met doucement !

Les illustrations (photographies, dessins, croquis) sont de chouettes moyens de discuter sur un sujet, et de partager ce qui s'est vécu ... C'est bien vrai. On essaye donc de prendre le temps de demander des illustrations aux uns et aux autres, ceux des ateliers créatifs, des caves, en permanence, dans les différentes locales. Merci déjà à ceux qui ont pu répondre présent ! Vous avez des idées ? Des envies d'illustrations ? Logement, famille, emploi, solidarité, créativité ... ? En fin de mois, n'hésitez pas à demander les thèmes du journal du mois suivant.

LES ILLUSTRATIONS

Merci beaucoup de vos retours. Merci à vous lecteurs fidèles. Merci à ceux qui partagent. Vos encouragements nous soutiennent dans l'élaboration de La main dans la Main.

ANDENNE

«LA TRANSPARENCE ET LA TRANSMISSION DES ÉCRITS DANS L'AIDE À LA JEUNESSE »

Les actes de la journée de dialogue sur cette thématique organisée par le groupe Agora viennent d'être publiés par la Direction Générale de l'Aide à la jeunesse



Fin 2011, le groupe Agora organisait une journée de réflexion et de dialogue sur la question de la transparence et de la transmission des écrits aux familles dans l'aide à la jeunesse. Cette journée avait rassemblé quelques 250 personnes.

Cette journée se voulait axée sur le dialogue. Elle avait pour objectif d'entendre les points de vue des professionnels de terrain, d'organiser un dialogue élargi et de croiser leurs regards sur cette problématique.

LE GROUPE AGORA

Pour rappel, le groupe Agora réunit depuis 1998 des familles parmi les plus pauvres qui se rassemblent dans des associations (ATD Quart Monde et LST) et des professionnels des services publics de l'aide à la jeunesse dans un dialogue structurel et permanent.

Le groupe Agora est né dans la foulée des constats du Rapport Général sur la Pauvreté.

A cette époque, ATD et LST ont manifesté le souhait d'entamer, avec les autorités concernées, une réflexion sur la mise en œuvre au quotidien du décret de

l'aide à la jeunesse et sur le placement pour cause de pauvreté. A LST, ce droit fondamental de vivre en famille est en permanence exprimé. Nous le travaillons au sein de nos ateliers famille mensuels.

Nous avons pris le temps, ensemble dans ces différents ateliers famille et avec ATD, de construire

une parole et une analyse communes sur cette question. C'est cette parole qui est portée et travaillée en Agora par quelques délégués de nos associations.

UNE PUBLICATION

La publication des actes s'inscrit dans un processus plus vaste. En effet, depuis plusieurs années, le groupe Agora travaille autour de cette thématique.

Dans ce sens, une recherche action a été initiée par le groupe Agora sur l'arrondissement de Tournai. Ce projet s'est organisé sur plusieurs années et les conclusions ont été présentées lors de cette journée.

La parution des actes reprend l'état des différents débats et interventions. Ils ne font pas état de recommandations ou autre, ils se veulent un état des lieux du débat et de cette réflexion que le groupe Agora a voulu étendre et partager directement avec les professionnels de l'aide à la jeunesse qui sont directement confrontés à cette question.

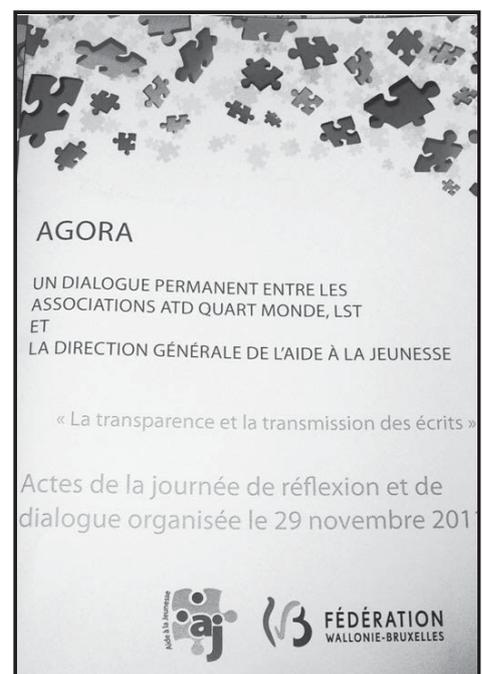
La publication de ces actes, donne une place importante à la synthèse de ces échanges. C'est de la richesse de ces interactions que de nouvelles pratiques peuvent émerger, s'exprimer et se diffuser. Ils sont disponibles sur notre site internet (<http://www.mouvement-LST.org>) ainsi que celui de l'aide à la jeunesse.

Ces actes permettent d'ailleurs d'alimenter un prochain chantier. Le groupe Agora travaille sur une plaquette afin de définir la possibilité d'évaluer la transparence et la transmission des écrits à partir de deux documents importants:

Pour le SAJ : le dossier de synthèse envoyé au tribunal en cas de passage vers le SPJ.

Et pour le SPJ : les synthèses d'évaluation annuelles transmises au juge.

Des militants



CA SE PASSE en juin

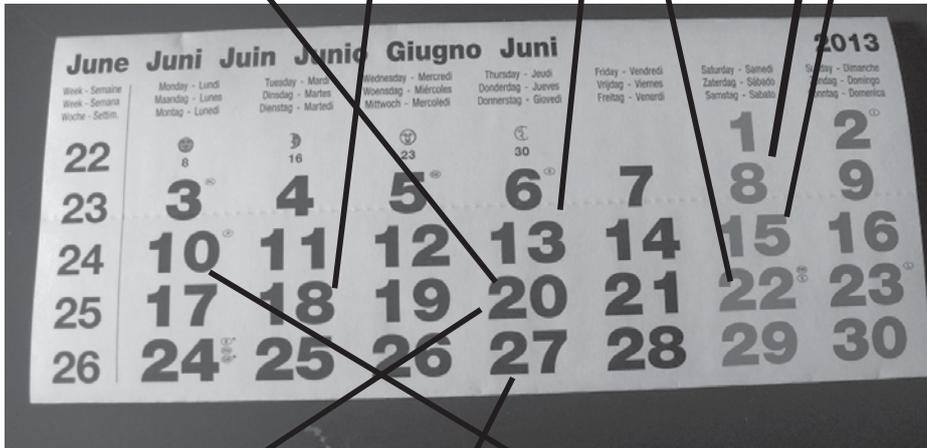
Travail de recherche sur le lien quand les enfants sont placés en institution ou en famille d'accueil avec la Ministre de l'aide à la jeunesse

Interjournal

Atelier famille

Atelier 'le fil' tissus, récup et échanges

Intersecteur



Concertation sur la sécurité sociale

Une délégation du mouvement se rend **au conseil communal** de Namur

Agora : dialogue avec l'administration de l'aide à la jeunesse

Une délégation de LST se rend à l'ONU (Organisation des Nations-Unies) à New-York du 24 au 30 juin 2013.

Et surtout :

Les caves : à Namur, les mardis en septembre

A Andenne, les mardis en septembre. Et à Ciney, le lundi en septembre

Le groupe des jeunes de Namur se retrouve les vendredis en septembre à 19h.

Le groupe des jeunes d'Andenne se retrouve les vendredis en septembre à 18h.

L'atelier : à Andenne et à Namur les vendredis matin.

Les permanences vous accueillent le lundi et le jeudi à Andenne,

le mardi, et le jeudi à Namur. Le jeudi à Jemelle.

Le groupe suivi du rapport général sur la pauvreté se voit tous les mercredis.

Et nous sommes aussi tous les mercredis aux Balances et à Peu d'Eau en **bibliothèque de rue** avec les enfants.

Petites nouvelles

NAMUR

DÉCÈS

Ce 30 avril 2013, Laurent Laboureur s'en est allé, accroché à la queue du vent.

Laurent est le frère de Françoise, médecin à la maison médicale « Les Arsouilles»

LST s'associe à la peine de sa famille.

DÉCÈS

Francis Marthus est décédé le 17 mai 2013.

Nous te souhaitons des brindilles tout plein à brûler là-haut! Tu resteras toujours présent quelque part dans la prairie des moutons à la Caracole ...

Le coin feu ne sera jamais un mystère pour nos enfants à qui l'on racontera ta belle histoire!

Bon vent...

Quelques mots de David L

"LA MAIN DANS LA MAIN" le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro d'Andenne :

l'équipe d'Actualités Andennaises de Ciney-Marche-Jemelle-Bastogne : Chantal, Fabien de Namur :

Andrée, Cécile, Juliette, Philippe et l'équipe de rédaction et d'envoi

Abonnement :

Abonnement de soutien fixé à 15 Euros/an
Cpte : IBAN BE 67 0013 3858 9387
de la Fédération Luttes-Solidarités-Travail
27, rue Pépin- 5000 NAMUR

Tous les dons de plus de 40 Euros sont déductibles des impôts.

Montant à verser sur le compte
IBAN BE 23 2500 08303891
BIC=GEBABEBB

de CARITAS SECOURS francophone (Délégation de NAMUR - LUXEMBOURG) avec comme mention : projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne:
L.S.T. Andenne asbl
Luttes-Solidarités- Travail Andenne
Rue d'Horseilles, 26- 5.300 ANDENNE.
Tél: 085/84.48.22
andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :
L.S.T. Ciney-Marche asbl
Route de France,5
5377 BAILLONVILLE
Tél: 0479/28.90.57
ciney-marche@mouvement-LST.org

Province du Hainaut:
Fabien Lardinois
Rue de l'Escaloperie,1
7040 QUEVY-LE-GRAND
Tél: 065/88.59.50- 0479/28.90.57

A Namur :
L.S.T.asbl
Luttes-Solidarités-Travail
Rue Pépin, 27 5.000 NAMUR
Tél: 081/22.15.12
namur@mouvement-LST.org

A Tubize:
Claire Goethals
Rue du centre, 19- 1460 Virginal
Tél:067/64.89.65
tubize@mouvement-LST.org

adresse du site LST

www.mouvement-lst.org

Chers lecteurs

**N'hésitez pas à nous contacter...
Nous attendons vos articles,
vos remarques, un petit coup de fil...
Bonne lecture !**

Traitement des photos et impression :
IMPRIBEAU Ste Ode • 061/68.88.35

**Avec le soutien
de la Communauté française
(Ministère de la Culture et des Affaires Sociales)
et de la Région wallonne
(direction générale de l'économie et de l'emploi)**